



Communiqué de presse

Le 2 juin 2022, par la voie d'une saisine, les ministres Karine Lalieux et David Clarinval demandaient aux interlocuteurs sociaux de se prononcer sur trois thématiques concernant le système de pension : la soutenabilité financière et sociale du système, la généralisation et le renforcement des pensions complémentaires, et la modernisation de la dimension familiale.

En réponse à cette saisine, les interlocuteurs sociaux composant la sous-commission mixte ad hoc « Pensions » au sein du CCE et du CNT ont organisé de nombreuses auditions et un travail commun avec le Service fédéral des pensions, le Bureau fédéral du plan, l'INASTI et Sigedis. L'information récoltée est conséquente et d'une très grande richesse.

Sur cette base, les interlocuteurs sociaux ont rédigé un rapport factuel sur le système de pension, accompagné d'un avis.

Vous trouverez l'avis CCE 2023-0653 – CNT 2.354. ainsi qu'un lien vers le rapport CCE 2023-0652 – CNT 130 sur le site du CNT (www.cnt-nar.be) et sur le site du CCE (www.ccecrb.fgov.be).